

ortra
santé-social vaud

Maturité professionnelle intégrée

Des repères
pour l'employeur

Edition – novembre 2020

1. Introduction

Ce document a pour but de donner quelques indications propres à guider l'employeur pour l'engagement d'un·e jeune qui souhaite effectuer un apprentissage (CFC) avec maturité professionnelle intégrée.

Pour prendre une décision appropriée tant pour le·la futur·e apprenti·e que pour l'employeur, ce dernier rencontrera au préalable le·la candidat·e.

Cela permet d'analyser quelle est la voie de formation la plus appropriée et de définir si le·la candidat·e est susceptible de répondre aux exigences de la maturité professionnelle intégrée ([vd.ch>formation professionnelle>maturité professionnelle](http://vd.ch/formation_professionnelle/maturite_professionnelle)) au moment de la signature du contrat. Cette étape s'effectue avant la fin de l'année scolaire.

2. Caractéristiques de l'apprenti·e

Le·la jeune qui se lance dans l'apprentissage d'un CFC avec maturité professionnelle intégrée doit tout d'abord avoir de bons résultats scolaires, un goût prononcé pour les études et pouvoir conjuguer simultanément les cours de branches professionnelles, les cours de maturité professionnelle et la pratique professionnelle.

Il·elle suit les cours théoriques à l'école professionnelle et les cours interentreprises, selon le plan de formation ad hoc et les cours de maturité professionnelle. Au terme des trois années d'apprentissage avec maturité professionnelle intégrée, il·elle devra valider les examens finaux spécifiques, selon les ordonnances de formation du CFC et de la maturité professionnelle.

Cette voie de formation correspond à toute personne ayant un sens certain de l'organisation, une volonté de se former au niveau HES et un projet de carrière.¹

3. Caractéristiques pour l'employeur

Avantages	Désavantages
<p>Jeunes motivé·e·s et intéressé·e·s ; cherchant à poursuivre une carrière dans une des filières HES.</p> <p>Valeur ajoutée pour l'institution, lorsque le·la jeune poursuit ses études et qu'il·e continue à travailler, même à un bas taux d'activité, durant ses études en HES : connaissance de la culture de l'institution, compétences acquises durant l'apprentissage, loyauté vis-à-vis de l'institution.</p> <p>Une fois un titre tertiaire (ES, HES), en poche, le·la professionnel·le a l'expérience du travail du niveau secondaire II (AFP, CFC) et tertiaire (ES, HES). Compétences précieuses pour collaborer dans une équipe.</p>	<p>Selon la formation choisie, le·la jeune en formation n'est présent·e que 2 à 3 jours par semaine dans la pratique professionnelle (voire moins les semaines avec CI).</p> <p>Demande un encadrement renforcé par rapport à celui accordé à un·e apprenti·e qui effectue uniquement la formation CFC.</p>

¹ Voir Ordonnance relative à l'examen complémentaire permettant aux titulaires d'un certificat fédéral de maturité professionnelle ou d'un certificat de maturité spécialisée reconnu au niveau suisse d'être admis aux hautes écoles universitaires (du 2 février 2011-État le 1^{er} janvier 2017).

4. Divers

Les modalités d'engagement d'un·e apprenti·e avec maturité professionnelle sont les mêmes que pour un·e apprenti·e CFC standard. Il convient de renseigner la case du contrat d'apprentissage au point 6 Formation scolaire « *La personne en formation suit l'enseignement menant à la maturité professionnelle pour autant qu'elle remplisse les conditions d'admission* ».

5. Programme d'enseignement sur 3 ans

ASE Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) Pour les cours de maturité professionnelle et pour les cours de branches professionnelles	ASSC ES Santé pour les cours de maturité professionnelle École de soins et santé communautaire (ESSC – site de Morges) pour les cours des branches professionnelles
Branches Maturité 1440 périodes (Français, Allemand, Anglais, Mathématiques, Sciences sociales, Économie et Droit, Histoire, Technique et Environnement)	Branches Maturité 1440 périodes (Français, Allemand, Anglais, Mathématiques, Sciences sociales (sociologie/psychologie/philosophie), Sciences naturelles (chimie/biologie/physique), Histoire et institution politique, Économie et droit, Travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP)).
Branches professionnelles 720 périodes sur 3 ans (Accompagnement, Alimentation, Soins, Développement de l'Être Humain, Communication, Rôle professionnel, Organisation du Travail)	Branches professionnelles 1040 périodes d'enseignement et 200 périodes de sport (professionnalisme et orientation client, soins et assistance, crises, urgences et situations exigeantes, actes médico-techniques, maintien de la santé, promotion de la santé et hygiène, organisation de la vie, intendance, administration et logistique)
Répartition du nombre de jours 2 jours par semaine au CPNV pour les cours théoriques <ul style="list-style-type: none">• 1 jour pour les branches professionnelles• 1 jour pour la maturité professionnelle	Répartition du nombre de jours 3 jours par semaine pour les cours théoriques <ul style="list-style-type: none">• 1,5 jour pour les branches professionnelles• 1,5 jour pour la maturité professionnelle
Cours interentreprises 20 jours sur 5 semestres	Cours interentreprises 34 jours sur 5 semestres
Pour plus de précisions, contactez l'école au 024 557 72 12	Pour plus de précisions, contactez l'école au 021 866 04 00

crtra
santé-social vaud

administration
rue de genève 88bis
1004 lausanne
021 620 71 50

www.ortravd.ch
contact@ortravd.ch